

OCCUPER SA PLACE

Plan stratégique
2023-2027

MISSION

OFFRIR DU LOGEMENT ABORDABLE À TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE
PAR LES VALEURS ET PRINCIPES COOPÉRATIFS.

VALEURS

L'AUTONOMIE,

l'assise de notre développement

À la base du droit de se gouverner, de la liberté de choisir et d'agir, notre autonomie est fondamentale pour grandir.

L'INNOVATION,

l'expression de notre croissance

Oser faire autrement. La Visionnaire est née de l'innovation. Notre créativité nous fait rayonner et nous en sommes fiers. Innover, c'est notre courant alternatif.

L'ENGAGEMENT,

l'éthique de nos membres

Nos membres sont engagés dans un projet coopératif pour répondre à leurs besoins de se loger et à celui de vivre en collectivité. Le sentiment d'appartenance et la fierté qu'ils éprouvent sont l'écho de cet engagement dont la signature est individuelle.

L'ÉQUITÉ,

l'assurance d'un traitement juste

Nos membres ont le souci d'offrir à chacun les mêmes conditions et la même écoute.

LA SOLIDARITÉ,

la main-forte du bien-être collectif

À La Visionnaire nos membres sont liées les uns aux autres par leur adhésion à une mission commune par le biais d'une entreprise détenue conjointement et contrôlée démocratiquement.

LA TRANSPARENCE,

une marque de confiance

Nous sommes une communauté ouverte au partage de nos faits et gestes, de nos opinions et de nos intentions.

LES 7 PRINCIPES COOPÉRATIFS

Adhésion volontaire et ouverte à tous

Nous sommes une organisation volontaire, ouverte à toute personne apte à utiliser nos services et prête à assumer les responsabilités qu'entraîne son adhésion, sans subir de discrimination liée à son sexe, son statut social, sa race, son affiliation politique ou religieuse.

Pouvoir démocratique exercé par les membres

Nous sommes une organisation démocratique contrôlée par ses membres. Ceux-ci participent activement à la prise de décisions. Les femmes et les hommes qui siègent en tant que représentants élus sont responsables envers les membres.

Participation économique des membres

Nos membres contribuent équitablement au capital investi dans leur coopérative. Ils allouent les excédents au développement de leur coopérative et aux différentes réserves.

Autonomie et indépendance

Notre coopérative est une entreprise autonome. Elle appartient à la personne morale qu'est La Visionnaire et les membres exercent un contrôle démocratique.

Éducation, formation et information

Notre coopérative propose des formations à ses membres, à ses représentants, à ses employés afin qu'ils puissent contribuer efficacement au développement de la coopérative. Elle sensibilise par ailleurs le grand public à la nature et aux vertus de la coopération.

Coopération entre les coopératives

Notre coopérative renforce le mouvement coopératif en habitation en collaborant via des structures locales, régionales et nationales.

Engagement envers la communauté

Notre coopérative œuvre au développement durable de sa collectivité.



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES



1

Soutenir et développer la vie associative et l'esprit entrepreneurial par la mise en application d'un plan de formation

- A. Améliorer la place des membres par une meilleure compréhension de la structure organisationnelle
- B. Créer un ensemble de formation pré-enregistrée pour les membres
- C. Développer une formation pour les candidats au membership (pré-sélection)
- D. Introduire une formation visant à sensibiliser les membres à leur environnement
- E. Mettre en place un mécanisme simple d'évaluation annuelle du CA par les membres
- F. Réviser et améliorer le processus de gestion des plaintes

2

Continuer d'être une alternative pour les coops d'habitation à bout de souffle et contribuer à la durabilité de l'habitation coopérative

- A. Continuer de fusionner avec des coopératives prêtes à s'engager dans le modèle de La Visionnaire
- B. Partager notre expertise afin de favoriser le développement du modèle d'affaire de La Visionnaire
- C. Bonifier l'implication de la coopérative dans sa communauté locale
- D. Documenter et diffuser de manière créative l'historique de la coopérative du projet-pilote à nos jours

3

Offrir des logements de qualité, des immeubles en santé et des espaces extérieurs inspirants

- A. Produire et maintenir un calendrier des rapports d'inspections des immeubles (BSI)
- B. Mettre en place un plan d'entretien incluant l'inspection annuelle des logements
- C. S'assurer de manière continue de l'équité du prix des loyers
- D. Rechercher en continue des subventions permettant l'évolution de la coop en fonction de ses orientations
- E. Améliorer le sentiment de sécurité par une gestion des accès aux immeubles et logements plus efficace
- F. Réaliser les grandes rénovations en appliquant une standardisation et en considérant l'accessibilité, l'efficacité énergétique et la création de logements

4

Favoriser le partage d'informations et le transfert des connaissances par la transformation numérique

- A. Actualiser en continue la réglementation associative de la coopérative
- B. Outiller les membres pour la consultation et la mise à jour de leurs dossiers
- C. Rendre la documentation associative accessible en permanence
- D. Automatiser les différentes demandes et requêtes provenant des membres
- E. Développer une FAQ (foire aux questions)
- F. Évaluer et implanter des solutions technologiques visant à améliorer la capacité organisationnelle de la coopérative et le service aux membres

5

Adapter nos milieux de vie de manière écologique, durable et centré sur l'humain

- A. Expérimenter la densification douce comme moyen de se développer
- B. Devenir carboneutre
- C. Continuer de planter des arbres
- D. Intégrer des structures de murs végétaux à nos immeubles plus spécifiquement aux balcons
- E. Adapter les aires de stationnements en fonctions des besoins humains
- F. Analyser les opportunités d'acquérir ou développer des logements de manière concentrique afin de renforcer nos milieux de vie



VISION

NOVATRICE DANS SA CROISSANCE,
LA VISIONNAIRE CIBLE LA DURABILITÉ
ET LE DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT
COOPÉRATIF EN MONTÉRÉGIE.

L'AUTONOMIE ET UNE VIE ASSOCIATIVE ACTIVE
PERMETTENT UNE QUALITÉ DE VIE À LA HAUTEUR
DE L'ENGAGEMENT DE SES MEMBRES.

PAR LA FUSION ET SA RESTRUCTURATION,
LA VISIONNAIRE EST UNE ALTERNATIVE
POUR LES COOPÉRATIVES D'HABITATION.

« Ici, chacun occupe une place »